

Plan Climat

La MRC Thérèse-De Blainville a reçu, en février 2024, une aide financière d'un montant de **1 810 922 \$** dans le cadre du Programme gouvernemental « **Accélérer la transition climatique locale (ATCL) Volet 1** » découlant du Plan pour une économie verte 2030 afin d'élaborer ou de mettre à jour un **Plan climat** existant.

Le Plan Climat est un document de planification d'actions de lutte contre les changements climatiques, sur un horizon de temps défini. Il se compose d'une démarche d'adaptation aux changements climatiques ainsi que d'un inventaire des émissions de gaz à effet de serre et d'une évaluation du potentiel de réduction des émissions.

La démarche

Le plan doit énoncer des objectifs d'adaptation et une cible de réduction d'émissions de GES en permettant les démarches suivantes :

1. **La réalisation d'un inventaire des émissions de GES; en cours**
2. **L'analyse de potentiels de réduction des émissions de GES; en cours**
3. **L'établissement et la priorisation de mesures de réduction des émissions de GES; en cours**
4. La réalisation d'une appréciation des risques climatiques; **effectuée**
5. La réalisation d'un traitement des risques climatiques; **effectuée**
6. L'établissement et la priorisation de mesures d'adaptation aux changements climatiques. **effectuée**

Or, en juin 2024, le MELCCFP a reconnu le Plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC) de la MRC comme un Plan climat partiel, puisqu'il couvre uniquement les mesures d'adaptation correspondant aux étapes 4 à 6 du Plan climat.

Ainsi, l'aide financière reçue dans le cadre du programme ATCL, volet 1, permettra à la MRC de :

- Réaliser une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour l'ensemble du territoire (la collectivité, les organismes et les infrastructures municipales), qui comprend :

- La réalisation d'un inventaire des émissions de GES;
- L'établissement de cibles de réduction des émissions de GES;
- L'identification des mesures de réduction des émissions de GES.
- Bonifier la portion d'adaptation de son Plan climat par l'ajout, entre autres, d'actions de soutien à la transition climatique;
- Planifier la mise en œuvre et le suivi des résultats;
- Rédiger le Plan climat.

Pour en savoir plus concernant le programme ATCL ainsi que les démarches d'élaboration de Plan Climat, nous vous invitons à consulter la page Web du programme [Accélérer la transition climatique locale](#).

Distinction entre le PACC et le Plan Climat

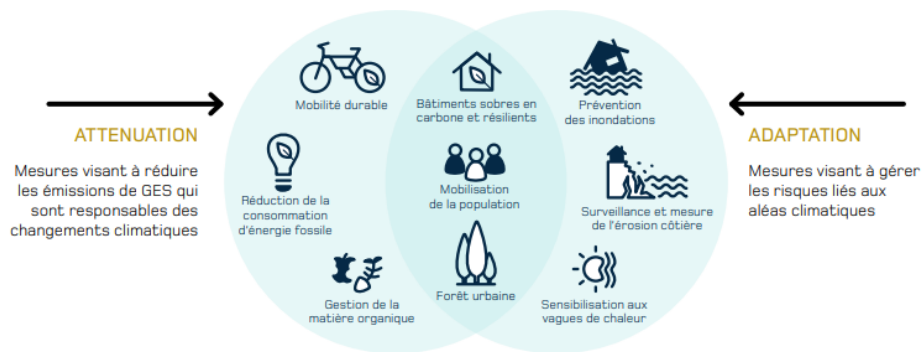
Contrairement au Plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC) qui visait uniquement des actions d'adaptation, le Plan climat de la MRC couvrira également des actions visant l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Adaptation versus atténuation

L'adaptation vise à **limiter les répercussions négatives** des changements climatiques et/ou à tirer profit des occasions qui en découlent. La démarche d'adaptation, inclut une appréciation et un traitement des risques climatiques afin de renforcer la résilience d'un territoire face aux changements climatiques.

Une adaptation bien planifiée et coordonnée est plus efficace et moins coûteuse à long terme, tout en apportant des bénéfices supplémentaires comme la préservation de la biodiversité, la croissance économique et l'amélioration de la qualité de vie.

L'atténuation, quant à elle, visent **la réduction des sources et des émissions de GES** et le renforcement de l'absorption des GES par les puits de carbone.



Source: Ouranos et MELCCFP. 2024. *ÉLABORER UN PLAN D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES – Guide pour les organismes municipaux*. 138 pages.

La figure ci-dessus illustre la **complémentarité** entre l'atténuation et l'adaptation. Ces deux concepts centraux pris individuellement, ne suffiront pas à empêcher les effets majeurs des changements climatiques. Cependant, une **stratégie équilibrée combinant** l'atténuation des émissions de GES **ET** l'adaptation permettra de limiter les effets et mieux s'adapter à la nouvelle réalité climatique.

Le Plan climat de la MRC vise une telle **approche combinée** qui permettra de réduire les conséquences futures des changements climatiques tout en limitant leur ampleur.

Comprendre les changements climatiques



Capsules vidéo produites par [Ouranos](#)

Le Plan Climat est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du programme Accélérer la transition climatique locale, qui découle du Plan pour une économie verte 2030.